

Des identifiants normalisés à gogo

L'Internet se mue effectivement en un « web » : un réseau, un tissu. Qui plus est un web de données, dans lequel l'information se fractionne en éléments devenant autonomes et susceptibles d'être liés les uns aux autres en d'imprévisibles et potentiellement innombrables combinaisons de données¹. Cela à une condition : que les données en question soient dûment identifiées par des URI (*Uniform Resource Identifier*). Une URI doit se conformer à une syntaxe particulière, mais peut utiliser tout standard d'identification existant... pourvu qu'il identifie.

Les entités bibliographiques sont de diverses natures : produits (œuvres, publications), auteurs et contributeurs, maisons d'édition, sujets (eux-mêmes de natures multiples par définition), etc. L'avènement d'un « web de données » rend nécessaire la mise au point d'identifiants standard, de préférence internationaux, pour ces différentes entités.

Les bibliothèques connaissent et font depuis longtemps usage de l'**ISBN** (*International Standard Book Number* : Numéro international normalisé de livre) et de l'**ISSN** (*International Standard Serial Number* : Numéro international normalisé de publication en série). Le premier, qui identifie une production éditoriale monographique, généralement textuelle, est décrit dans une norme internationale de l'ISO² (ISO 2108:2005³). Le second s'applique aux ressources continues et fait l'objet de la norme ISO 3297:2007. Citons dans le même ordre : l'**ISMN** (*International Standard Music Number* : Numéro international normalisé de la musique, ISO 10957:2009).

Les identifiants qui viennent d'être énumérés ont été créés avant la mise au point des modèles FRBR⁴ et FRAD⁵, et se situent tous au niveau de la « manifestation ». Or ce sont à présent les œuvres et leurs expressions respectives qu'il s'agit d'identifier sur le web, de même que les personnes et/ou les collectivités qui ont contribué à leur création, leur transformation, leur mise à disposition, ou bien qui en détiennent un ou des spécimen(s). Le besoin est à la fois bibliographique, commercial et juridique (gestion des droits). D'où la création plus ou moins récente de nouveaux identifiants répondant à ces besoins.

Œuvres et expressions

L'objectif de l'**ISTC** (*International Standard Text Code*, ISO 21047:2009) est en principe d'identifier les **œuvres textuelles** et les ayants droit associés. Dans la pratique, il peut aussi être attribué à des expressions particulières d'une même œuvre. Il en va de même, pour les **œuvres musicales**, de l'**ISWC** (*International Standard Musical Work Code*, Code international normalisé des œuvres musicales, ISO 15707:2001). Les **œuvres audiovisuelles** sont identifiées par un **ISAN** (*International Standard Audiovisual Number*, Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle, ISO 15706:2002), et leurs **versions** (qui en sont des expressions selon les FRBR) par un **V-ISAN** (ISO 15706-2:2007). L'**ISRC** (*International Standard Recording Code*, Code international normalisé des enregistrements, ISO 3901:2001) s'applique aux enregistrements sonores (placés au niveau de l'expression dans les FRBR).

Personnes et collectivités

Le tout récent **ISNI** (*International Standard Name Identifier*, Code international normalisé des noms, ISO 27729:2012) a pour application « l'identification des identités publiques des parties concernées », c'est-à-dire les **noms**, pseudonymes compris, utilisés par des personnes et/ou des collectivités impliquées dans les processus de création, de production, de distribution de contenus culturels.

Bibliothèques

Deux identifiants spécifiques s'appliquent aux bibliothèques : l'**ISIL** (*International Standard Identifier for Libraries and Related Organizations*, Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et les organismes apparentés, ISO 15511:2011), qui identifie les bibliothèques elles-mêmes, et l'**ISCI** (*International standard collection identifier*, ISO 27730:2012) pour leurs fonds.

Philippe Le Pape, Chargé de mission normalisation, ABES

 le-pape@abes.fr

Pour en savoir plus : Voir la page consacrée aux identifiants normalisés sur le site internet de l'ABES :

 <http://www.abes.fr/Normalisation/Metadonnees-bibliographiques/Identifiants-normalises>

¹ Voir article de Yann Nicolas « Vers des référentiels globalisés », p. 7.

² ISO : *International Organization for Standardization*, Organisation internationale de normalisation.

³ Dans les références des normes ISO le nombre précédant le signe « : » identifie la norme, le nombre suivant ce signe désignant l'édition en cours (généralement par l'année d'édition).

⁴ FRBR : *Functional Requirements for Bibliographic records*, Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques (IFLA, 1998).

⁵ FRAD : *Functional Requirements for Authority Data*, Fonctionnalités requises des données d'autorité (IFLA, 2009).



Gogo's. Phot. Tcheng Chang sur Flickr
(CC BY-NC-SA 2.0)